



Nancy le 12 mai 2016

DECLARATION LIMINAIRE du CTL du 12 Mai 2016

**« Le service public est notre bien commun mais au-delà, il est le patrimoine de ceux qui n'ont rien ou peu de choses »**

Cette formule de Jean Jaurès demeure, un siècle plus tard, d'une terrible acuité face aux attaques incessantes de ceux qui en France contestent cette vision du service public et au-delà veulent réduire l'action publique à sa portion congrue, en la limitant aux missions régaliennes (police, armée, justice).

Les Services Publics, dans leur fonctionnement et leur financement, sont liés à l'organisation de l'État.

La DGFIP, et par conséquent les emplois qui y sont attachés, n'a d'existence que par les missions que le pouvoir politique veut bien lui confier. Force est de constater que depuis plusieurs années au travers de la RGGP d'abord, de la MAP, ensuite, leur périmètre est largement mis à mal.

Soumise au triple impact des suppressions d'emplois, des réformes territoriales et de l'usage massif des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la DGFIP subit une attaque sans précédent qui entame de manière inédite sa présence sur le territoire.

Nos élites politiques et administratives ont dans ce contexte doté les Directeurs d'un levier redoutable : Le schéma d'adaptation des structures et du réseau (ASR).

Supposées contribuer à une amélioration de la qualité du service public et des conditions de travail, les restructurations que propose l'ASR ne satisfont en réalité qu'un impératif : la réduction des effectifs, que les directeurs locaux prétendent subir comme les agents, mais qu'ils organisent en réalité.

Chaque Directeur y va donc allègrement de son propre schéma, plus ou moins important, plus ou moins structurant, plus ou moins concerté !

Vous vous révélez en la matière, Monsieur Le Président, un loyal serviteur des exigences posées par la DG : Fusions de services (SIE,SPF...), suppressions de trésoreries, regroupements en pôles (PCRP, PRS, PCE...), rien n'aura été épargné aux agents du département dans un rythme plus que soutenu, digne des galères d'antan.

Le cadre dans lequel il s'inscrit est clair : la rigueur budgétaire et la volonté de réduire l'action de l'État, donc l'égalité et le droit.

Les orientations sont tout aussi nettes : dématérialiser le service public, concentrer les missions, supprimer les emplois et nombre de résidences bref, déstructurer la DGFIP, au risque de la voir sombrer.

*Les conséquences sont imparables :*

- pour les agents, la perte de sens, la dégradation des conditions de vie au travail, les reproches et l'agressivité croissante des usagers, la mobilité contrainte (fonctionnelle et géographique) et de grands dangers sur les règles de gestion.
- Pour les usagers, l'éloignement du service public, la dégradation et la dématérialisation subie du service public...

Accueil, services de gestion, contrôle fiscal, secteur public local...aucune mission n'est épargnée. Alors que tout démontre qu'un renforcement de la DGFIP est indispensable, le gouvernement s'emploie méthodiquement et dogmatiquement à sacrifier les missions fiscales, foncières et financières de l'État tandis que la Direction générale met en oeuvre le repli de la DGFIP tout en rendant possibles de futures régressions.

Vous prenez votre part et engagez donc votre responsabilité dans cette entreprise de destruction.

Vous réfugiez derrière l'évolution inéluctable de notre administration, au regard notamment des NTIC, n'atténue en rien votre implication.

Le tournant vers l'obligation d'utiliser le canal numérique dans leur relation avec notre administration (déclarations, paiements, transmissions de documents comptables, mais aussi réclamations, voire autocorrection), déjà achevé ou presque pour les professionnels, bien entamé dans la sphère gestion publique, va désormais concerner les particuliers.

Solidaires Finances Publiques conteste cette orientation dans la mesure où elle génère une inégalité d'accès et de traitement entre les contribuables «connectés» et les autres, des coûts induits, tant pour les collectivités que pour les professionnels, des besoins de formation et d'assistance non satisfaits ou insuffisants.

Du côté des missions et des agents, si les évolutions en cours viennent supprimer certaines tâches matérielles, elles en créent d'autres et changent la nature et le contenu du travail.

Mais surtout, la force de travail dégagée doit être contradictoirement mesurée, et, si gain de productivité il y a, utilisée pour améliorer l'exercice de certaines missions ou fonctions, dévalorisées, délaissées, voire abandonnées, faute de temps, de moyens et de volonté politique, dans une approche mêlant qualité, exhaustivité et proximité.

Cette approche fonde pour partie notre exigence d'obtenir, dans un premier temps, un moratoire sur les emplois et les restructurations à la DGFIP. Elle conforte ensuite notre revendication de créations d'emplois statutaires pour répondre à l'accroissement des charges et à la complexification des tâches.

Si Messieurs Sapin et Eckert, lors de la conférence de presse du 12 avril, se félicitent d'une campagne qui s'articule autour d'un « impôt plus juste et plus moderne », Solidaires Finances Publiques dresse un tableau un peu moins reluisant.

A en croire les Ministres, la modernité de l'impôt ne tiendrait qu'au mode de transmission de la déclaration si l'on en juge par la justification du caractère progressivement obligatoire de la déclaration des revenus par internet. Pour Solidaires Finances Publiques, l'obligation de télé-déclarer, pour l'ensemble des contribuables, en 2019, est une mesure très contestable.

Le problème ne réside pas dans l'utilisation du numérique mais bien dans le fait d'imposer, au détriment des autres canaux de contact, une procédure aux usagers, et ainsi accentuer les inégalités de traitement du fait des fractures, numérique, sociale et générationnelle qui perdurent.

La campagne qui s'ouvre va constituer une nouvelle épreuve pour les agents de la DGFIP ; Les usagers, malgré les incitations pour les détourner de la réception, sollicitent toujours autant les agents et les services pour répondre à l'ensemble de leurs questionnements. On dénombre ainsi 35 millions de sollicitations tous les ans.

Nous ne pouvons finir notre propos sans évoquer le récent épisode des Panama papers qui démontre, une fois encore, après les scandales Swiss Leaks et Lux Leaks , que le renforcement des effectifs de la DGFIP est une nécessité, non seulement parce que ces emplois sont socialement utiles mais parce qu'ils sont par ailleurs économiquement rentables.

C'est pourquoi, Monsieur Le Président, à défaut d'attendre de vous que vous manifestiez votre non assentiment aux suppressions d'emplois dans votre direction, nous ne pouvons que vous encourager, en tant que citoyen, à signer la pétition en ligne intitulée [« STOP à l'évasion fiscale »](#) qui propose de recruter 20 000 agents des finances publiques pour récupérer les 60 à 80 milliards d'euros qui échappent aux caisses de l'Etat, chaque année !